



DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 6 juillet 2021

Délibération
n°146-2021
Point 4.8.6.7

Point 4.8.6.7 de l'ordre du jour

Création du DU Art thérapie, médiations artistiques et corporelles – Faculté des sciences du sport

EXPOSE DES MOTIFS :

Il est proposé au CA d'examiner la demande de création du DU Art thérapie, médiations artistiques et corporelles.

Ce DU doit permettre aux futurs professionnels : d'acquérir des compétences et des connaissances relatives aux déficiences motrices, sensorielles, intellectuelles, psychiques et aux inadaptations sociales dans les champs du soin, dans les secteurs de l'animation socioculturelle, sanitaire et médico-social ; d'acquérir une vision large et intégrée des perspectives primordiales, des principaux cadres théoriques et des concepts fondamentaux inhérents à ces différents champs et secteurs. La mise en perspective des différents cadres théoriques et concepts enseignés sera à la fois intégrative et dynamique ; de distinguer les connaissances « valides » des « pseudo savoirs » et de les transférer dans un projet professionnel élaboré à partir des besoins et des attentes des partenaires du marché de l'emploi.

Public visé : professionnels du médico-social, spécialistes de psychopédagogique ou du socio-éducatif professionnels médicaux et paramédicaux, spécialistes des activités artistiques, spécialistes des APAS, assistants des services sociaux, éducateurs spécialisés, éducateurs médico-sportifs, etc.

La Faculté des sciences du sport a privilégié le partenariat avec la Faculté de médecine et différents services du CHU (rhumatologie, maladies rares, etc.). Mais des enseignants de la F3S qui interviennent dans le diplôme sont par ailleurs aussi intervenants à la Faculté des Arts. L'ITI Lethica sera aussi impliqué dans la formation (<https://www.misha.fr/iti/lethica/>).

Le 15 juin 2021, la Commission de la formation et de la vie universitaire a approuvé à l'unanimité, par 29 voix pour.

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve la création du DU Art thérapie, médiations artistiques et corporelles – Faculté des sciences du sport.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	33
Nombre de voix pour	33
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	0
Ne participe pas au vote	0

Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

Fait à Strasbourg, le 8 juillet 2021

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT



Maquette

Diplôme d'Université d'Art-Thérapie, médiations artistiques et corporelles

pour **2021/2022**

note : un intitulé clair et bref, à l'intention d'un public non informé, est souhaité. Il apparaîtra tel quel sur le parchemin officiel du diplôme

A faire parvenir par le directeur de composante, copie au responsable administratif de composante
à la DES : des-appui@unistra.fr, à Mme Bergmann (pascale.bergmann@unistra.fr), au Service de formation continue, le
cas échéant : dominique.schlaefli@unistra.fr

I. Nature de la demande

S'agit-il : d'une création OU d'une modification / renouvellement de DU

Cocher ce qui convient

Date d'approbation par le Conseil de composante : 1^{er} décembre 2020

II. Exposé des motifs de la création / modification

Intérêt et pertinence de la formation au sein de la Faculté des sciences du sport (STAPS)

- « *On ne doit même pas se demander si le corps et l'âme font qu'un* », Aristote

À ce jour, il n'existe pas dans la région Grand Est de formation longue durée en Art thérapie et thérapie(s) à médiation artistique. De très nombreuses demandes nous ont été transmises par des professionnels concernant cette nécessité (cf. par exemple le rapport d'évaluation de la session de formation en Art thérapie de janvier 2019). La création du DU s'inscrit dans le prolongement de la formation courte (2-3 jours) du Service de Formation Continue de l'Université de Strasbourg (https://sfc.unistra.fr/formations/social-et-medico-social_-_handicap-accompagnement-approche-de-la-personne_-_art-therapie-et-therapies-a-mediation-artistique_-_1291/).

À l'échelle nationale, depuis la fin des années 1970 et la création de la filière Activités Physiques Adaptées (APA) au sein des Facultés des Sciences du Sport et dans le cadre de la pluri/trans/interdisciplinarité et pluri-professionnalisation des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportive (STAPS), il existe des unités d'enseignement visant à une prise en charge globale du corps malade ou porteur de handicap. Autour des notions de qualité des soins et de qualité de vie, entre *cure, heal et care* à travers les médiations par les activités motrices, corporelles et artistiques [mises en œuvre dans les Activités Physiques Adaptées et Santé (APAS)] trois principales fonctions se dégagent et elles peuvent être interconnectées : 1. L'aspect thérapeutique/curatif qui se prolonge dans les programmes d'éducation thérapeutique du patient impulsé par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) à la fin des années 1990 pour lutter

contre pathologies chroniques ; 2. La visée récréative et de loisir permettant l'épanouissement personnel, le développement de la créativité, la socialisation et la participation sociales de personnes exclues ; 3. La perspective éducative des pratiques à travers les apprentissages et la discipline imposée par les activités. En s'appesantissant sur les capacités des personnes dans leur singularité, et en sortant d'une approche déf ectologique de la maladie ou du handicap, il s'agit par les pratiques motrices et artistiques de contribuer à la construction de l'identité des individus (David Le Breton, 2005 ; Boris Cyrulnik et Philippe Bouhours, 2019) de contribuer à la prise de conscience et/ou la réappropriation de leur corps. Participant ainsi à la construction d'une « image heureuse du corps et de soi » : estime de soi, confiance en soi, rapport à l'espace (etc.) et finalement le maintien du capital santé (entre psyché et soma au sens de Winnicott).

Rajoutons, qu'au sein des STAPS et de la Faculté des Sciences du sport de l'Université de Strasbourg, la recherche et les enseignements de mobilisation du corps à travers les activités ludiques et artistiques (danse, arts du cirque, arts de la scène, etc.) ont une place centrale. La diffusion de cette culture personnelle et collective des activités physiques, sportives et artistiques (APSA) est au service de la santé globale de la population (plus précisément des personnes vulnérables et fragiles) et contribue au bien-être.

Contexte du projet et enjeux de la formation

Dans la Filière Activités Physiques Adaptées et Santé (APAS) au sein de la formation en STAPS de l'Université de Strasbourg depuis la fin des années 1990, différents diplômes sont concernés par les loisirs et les activités physiques adaptées (avec différentes médiations) auprès de publics et d'institutions différents : DEUST SPORT ADAPTE, DEUST SENIOR, DEUST SPORT ET INSERTION SOCIALE, Licence et Master APAS. Dans cette filière, le corps est examiné comme une triple interface : physiologique, socio-culturelle et symbolique. Les activités menées par les professionnels APAS, dans une dimension holistique, se fondent sur les principes de l'éducation et de la promotion de la santé (Charte d'Ottawa) et concourent dans bon nombre de pathologies à l'éducation thérapeutique du patient (HAS)

Les enseignants, les chercheurs et les professionnels qui interviennent dans la filière APAS de la Faculté des Sciences du Sport, s'adossent sur l'approche de la Fédération Internationale pour l'Activité Physique Adaptée (IFAPA) pour conduire leurs enseignements et leurs pratiques : « L'activité physique adaptée est définie comme un ensemble interdisciplinaire de connaissances pratiques et théoriques axées sur les déficiences, les limitations d'activité et les restrictions de participation à l'activité physique. Il s'agit d'une profession de prestation de services et d'un domaine d'études universitaire qui soutient une attitude d'acceptation des différences individuelles, préconise l'accès à des modes de vie actifs et au sport, et promeut une prestation de services, des soutiens et une autonomisation (innovants et coopératifs). L'activité physique adaptée comprend, mais sans s'y limiter, l'éducation physique, le sport, les loisirs, la danse, les arts créatifs, la nutrition, la médecine et la réadaptation » (IFAPA 1989-2004). A titre d'exemple, depuis l'année universitaire 2007-2008, il existe au sein du Master Activités Physiques Adaptées et Santé (APAS) des enseignements portant sur l'Art-thérapie, les pratiques motrices douces, l'éducation thérapeutique du patient (ETP) ou les thérapies non médicamenteuses. Ces enseignements sont effectués avec la collaboration de la Faculté de Médecine de Strasbourg (existence d'une convention STAPS-Médecine) et l'intervention de collègues de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation de l'Académie de Strasbourg (INSPE), de la Faculté des Arts et des professionnels médicaux et paramédicaux de différentes institutions de soins (cf. ROF Master APAS : <https://f3s.unistra.fr/formations/master-staps/activites-physiques-adaptees-et-sante-ingenierie-et-developpement/#data-rof-tab-cours>).

La création du DU s'appuie sur les activités de recherche fondamentale et appliquées des équipes de recherches suivantes auxquelles appartiennent les enseignants-chercheurs diplôme :

- L'UMR 7367 « Dynamiques Européennes » à travers les recherches de son Thème 3 : « Corps et dynamiques conflictuelles en Europe »
- Equipe de recherche « Sport et sciences sociales » (E3S - Equipe d'Accueil n°1342), notamment son Thème 1 : ESIS : « Education, santé, intégration par le sport »
- Le Centre national de référence des maladies auto-immunes systémiques rares du Centre hospitalier et universitaire (CHU) de Strasbourg et l'Unité de recherche Immuno-Rhumathologie moléculaire (IRM - UMR_S 1109)
- L'Institut Thématique Interdisciplinaire LETHICA (Littératures, Ethique et Arts), « un institut de recherche qui crée de nouvelles passerelles et synergies entre les études en arts, en littérature et en sciences humaines, et les études en sciences de la vie et de la santé »
- Laboratoire interdisciplinaire sur l'expérience inclusive de loisir (LIREIL) de l'Université de Québec à Trois-Rivières, Canada

Contexte actuel de l'art-thérapie et présentation de la formation

Aux origines de l'art-thérapie

Si l'importance de l'art comme soin fut largement mise en avant dès la Grèce antique avec Pythagore, Socrate, Platon et surtout Aristote qui théorisa l'approche cathartique à travers le drama et la tragédie, il fallut cependant réellement attendre le XXe siècle et la naissance de la psychiatrie moderne en Europe pour que l'art soit pris en compte dans le champ médical. Si dans les premiers temps, l'art fut utilisé pour affiner les diagnostics et mieux comprendre les pathologies, progressivement, le corps médical comprit l'importance de la médiation artistique comme moyen d'expression des pulsions, des affects refoulés et des émotions. Sous l'impulsion de plusieurs psychiatres passionnés par cette expression artistique « hors norme » (Walter Morgenthaler, Hans Prinzhorn...) l'art des fous sortit « hors-les-murs » au tout début du XXe siècle et bénéficia d'une certaine façon de la révolution expressionniste. En 1908, Wilhelm Worringer, historien et critique d'art allemand, « père » de l'expressionnisme, publiait « Abstraktion und Einfühlung » dans lequel il apportait peut-être le meilleur éclairage qui soit pour comprendre en quoi l'art, grâce au processus de création, peut être un soin : « De tout temps, l'art proprement dit a satisfait un profond besoin psychique et non la simple impulsion d'imitation, la joie ludique à copier des modèles naturels. Le nimbe qui entoure le concept d'art, tout le respectueux dévouement dont il n'a cessé de faire l'objet ne peuvent être psychologiquement élucidés que si l'on conçoit un art né de besoins psychiques et satisfaisant des besoins psychiques ».

À la même époque, la psychanalyse naissante contribua encore un peu plus à favoriser l'utilisation de l'art comme soin. Les travaux de Sigmund Freud bien sûr mais aussi d'Alfred Adler, de Carl Gustav Jung ou encore de Sandor Ferenczi interrogèrent prioritairement les processus psychiques inconscients à l'œuvre dans l'acte créateur. Et de manière générale, la psychanalyse s'appliqua au symptôme clinique, expression d'une satisfaction de la pulsion, en partant du postulat que l'acte de créer permettait de produire des créations qui étaient en quelque sorte des symptômes. Dans ce sens, elle fut un véritable support d'enseignement dans le cadre des psychothérapies psychanalytiques à médiations artistiques et elle fut incontestablement à l'origine du développement de l'art-thérapie. À partir des années 1920, de nombreux psychanalystes et psychothérapeutes pour enfants commencèrent à expérimenter l'usage de certaines médiations artistiques, particulièrement le dessin. Une évidence s'imposait : les jeux et les médiations artistiques trouvaient chez l'enfant une valeur expressive qui dépassait celle du langage. Le plus souvent, les enfants ne peuvent pas ou ne savent pas exprimer leurs émotions, leurs affects, leurs souffrances ou leurs blocages par la parole. Ils n'ont tout simplement pas les mots pour décrire leurs problématiques. Ils n'arrivent pas à les formuler oralement et sont sujets à des blocages. Le dessin, mais également la peinture, la pâte à modeler, ou le sable, par leur aspect ludique, permettent aux enfants d'entrer en communication avec le thérapeute sans avoir recours à la parole. On retrouve donc là l'un des fondements de l'art-thérapie, à savoir la possibilité pour la personne accompagnée, quel que soit son âge, d'exprimer son « Moi profond », sans que les mots soient nécessaires.

Enjeux et présentation de la formation

Aujourd’hui, l’art-thérapie est une discipline paramédicale reconnue et balisée. Bâtie sur des fondements qui puisent dans la psychologie humaniste – cf. les notions de corporéité et de sensorialité, de remise en mouvement, de jeu, de créativité, de cadre, de dispositif, de médiations, de phénomènes transférentiels, d’objet thérapeutique... – elle présente des caractéristiques-types qui en font une thérapie en plein développement en France :

- C'est une thérapie corporelle, et le corps est considéré comme le pivot central de cette discipline. En effet, si l'on considère que l'art-thérapie offre la possibilité aux personnes accompagnées de retrouver leur autonomie à travers la création artistique, alors sa visée thérapeutique est de permettre une expression du corps afin d'entrer dans un processus de création pour produire des gestes et des formes qui ont valeur de langage. En d'autres termes, le langage prend racine dans le corps et le corps est ce par quoi le langage se manifeste. Le corps en art-thérapie est une réalité matérielle, une matière vivante et animée, douée d'énergie, qui permet de laisser une trace dans la matière du monde sensible. Pour cette raison essentielle, l'un des objectifs majeurs de l'art-thérapeute est de favoriser l'expression des corps. D'où le lien intrinsèque entre la discipline art-thérapeutique et les APA – Activités Physiques Adaptées.
- C'est une thérapie sensorielle : la corporéité, le rapport au corps et la remise en mouvement sont au cœur de la discipline art-thérapeutique. Elle permet, grâce aux médiations artistiques proposées – et aux matières artistiques –, de stimuler les systèmes sensoriels, de faire un travail de proprioception, et de redévelopper la sensibilité musculaire et articulaire.
- C'est une thérapie émotionnelle : consécutivement à la remise en mouvement et au ré-apprentissage sensoriel par le biais du processus de création, l'art-thérapie donne la possibilité, à travers l'objet de la création et l'acte de créer, d'exprimer ses émotions, de les mettre en forme (élaboration), de les identifier, de les comprendre et potentiellement de les moduler et de les transformer. En cela, elle est la thérapie la plus opérante pour travailler sur l'intelligence émotionnelle.
- Conséutivement, et contrairement à de nombreuses psychothérapies qui sont des thérapies du « dire », l'art-thérapie est une thérapie du « faire » et en ce sens, elle permet aux personnes accompagnées d'être pleinement actrices de leur soin. Ces dernières, grâce à la médiation artistique – objet transitionnel – peuvent s'exprimer sans avoir recours à la parole et/ou prendre appui sur l'objet en création pour libérer la parole.
- En dernier instance, et toujours grâce au processus de création, l'art-thérapie est une thérapie du lien (avec la matière, avec l'objet de la création, l'art-thérapeute et les autres personnes accompagnées puisque l'art-thérapie est avant tout une thérapie groupale) qui permet de développer et re-tisser des liens intra- et intersubjectifs.

L'art-thérapie, une discipline qui répond à de nombreux besoins

En France, l’art-thérapie est aujourd’hui devenue une discipline construite et balisée qui répond à de nombreux besoins, avant tout sur le plan médical, mais aussi dans le milieu de l’insertion sociale et professionnelle, dans le champ éducatif et dans le cadre du développement personnel.

- Secteur médical : hôpitaux publics et privés psychiatriques et de soins généraux, E. H. P. A. D, centres médico-psychologiques (C. M. P.), centres médico-psychopédagogiques (C. M. P. P.), centres d'accueil thérapeutique à temps partiel (C. A. T. T. P.), instituts médico-professionnels (I. M. Pro), instituts médico-éducatifs (I. M. E), établissements médico-pédagogiques (E. M. P.), services de soins palliatifs...
- Secteur médico-social et social : centres d'aide par le travail (E. S. A. T.), foyers d'accueil, foyers de vie, centres pénitentiaires, Caisses d'Allocations Familiales (C.A.F.), centres d'hébergement d'urgence, services sociaux, centres de réinsertion, Missions locales.
- Secteur médico-éducatif et éducatif : instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (ITEP), dispositifs pour la réussite scolaire, établissements scolaires...
- Secteur du développement personnel : entreprises, instituts, associations, particuliers...

Objectifs et connaissances visées

- L'art-thérapie, en tant que discipline thérapeutique, demande d'acquérir un savoir, savoir-faire et savoir-être, pour le mettre en pratique avec la conscience d'une action responsable au service de personnes en souffrance et de personnes en demande de soins.
- Discipline complexe et complète, l'art-thérapie fait appel aux sciences humaines et sociales dans leur ensemble, en puisant dans la sociologie, l'anthropologie, l'ethnologie, la philosophie, la psychanalyse, la psychologie mais aussi dans les sciences de la vie, biomédicales, aux neurosciences et aux sciences cognitives.
- Dans ce sens, le travail de l'art-thérapeute est basé sur la co-existence de deux savoirs. D'abord un savoir intuitif et sensible à travers l'art comme médiation et ensuite un savoir scientifique à travers les différentes sciences auxquelles se réfère l'art-thérapie.
- Les connaissances visées sont de nature à maîtriser l'expression des souffrances, des émotions et des affects à travers le processus de création artistique, développer les apports thérapeutiques du groupe à travers l'expression artistique, favoriser la transformation des personnes handicapés par le processus créatif, etc.
- Les objectifs de ce DU sont de fournir les bases et les principes fondamentaux de la discipline art-thérapie. Cet enseignement théorico-pratique a une visée professionnelle. Pour cette raison, 300 heures de stage en institution, encadrées par des art-thérapeutes professionnels confirmés sont partie intégrante de ce D.U.

A travers ses unités d'enseignements théoriques et les stages, la formation vise à :

- Affiner les outils méthodologiques (formation à la recherche-action, à la conduite de projet, à l'évaluation, « relation à l'autre », démarche qualité, etc.) et opérationnels pour assumer les fonctions de cadre.
- Former ou apporter un complément de formation à toute personne amenée à élaborer, proposer et animer des ateliers à médiation artistiques (arts plastiques, écriture, arts vivants...) auprès de publics présentant des problématiques et/ou des pathologies psychologiques et somatiques.
- Former à l'élaboration, la construction et l'animation d'ateliers à médiation artistique à visée thérapeutique.

Compétences visées, professionnalisation et insertion :

Professionnalisation

Le DU doit permettre aux futurs professionnels :

- d'Acquérir des compétences et des connaissances relatives aux déficiences motrices, sensorielles, intellectuelles, psychiques et aux inadaptations sociales dans les champs du soin, dans les secteurs de l'animation socioculturelle, sanitaire et médico-social ;
- d'Acquérir une vision large et intégrée des perspectives primordiales, des principaux cadres théoriques et des concepts fondamentaux inhérents à ces différents champs et secteurs. La mise en perspective des différents cadres théoriques et concepts enseignés sera à la fois intégrative et dynamique.
- de distinguer les connaissances « valides » des « pseudo savoirs » et de les transférer dans un projet professionnel élaboré à partir des besoins et des attentes des partenaires du marché de l'emploi.

Compétences visées et insertion professionnelle :

- Connaissance et maîtrise des enjeux épistémologiques, idéologiques et institutionnels spécifiques aux politiques sociales et au développement des pratiques corporelles pour les personnes déficientes (en situation de handicap).
- Compétences de diagnostic, d'évaluation, de suivi et de pilotage de projet en équipe pluriprofessionnelle.
- Les étudiants du DU doivent détenir - au-delà d'un niveau général de maîtrise de l'écrit et de l'oral satisfaisant, une assiduité aux cours et une solide motivation - une expertise dans les domaines suivants : Epistémologie et sociohistoire de l'art-thérapie ; Maîtrise des bases en psychopathologie clinique et en psychopathologie de l'expression ; Mise en application des principaux modèles théorico-cliniques en art-thérapie ; Mise en œuvre des outils méthodologiques, des stratégies d'intervention et des dispositifs art-thérapeutiques selon les publics et les pathologies ; Capacité à

construire et animer des séances d'art-thérapie en individuel et en groupe ; Capacité à mettre en place et à organiser une évaluation et une supervision de ses pratiques en art-thérapie ; Capacité à continuer de se former à partir d'outils de recherche documentaire et de travaux spécifiques ; Capacité à construire, conduire et évaluer un projet art-thérapeutique au sein de différentes institutions et de publics variés.

Statut et reconnaissance du métier d'art-thérapeute en France

- Aujourd'hui, de nombreux postes d'art-thérapeutes s'ouvrent en milieu hospitalier et ce, dans différents secteurs : psychiatrie (enfant, adulte et sujet âgé), traumatique, oncologie, addictologie (etc.) De même, dans les EHPAD, dans les centres de postcures et dans les centres de soins spécialisés, des postes d'art-thérapeute voient le jour, même si le métier d'art-thérapeute ne bénéficie pas encore d'une reconnaissance officielle de l'État, principalement parce que les certificats n'ont pas valeur de diplômes d'État. Cependant, les principales formations sont toutes répertoriées au *Répertoire National de la Certification Professionnelle (RNCP)* et la fonction d'art-thérapeute figure dans le Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois [ROME].
- Le Diplôme d'Université d'Art-Thérapie s'inscrit dans différentes fiches RNCP en art thérapie (ex. codes 9672 ou 29504).
- Différents enseignements du DU se retrouvent le code de Nomenclature des Spécialités de Formation (NSF) : 331 Santé ; 332 Travail social ; 410 Développement personnel, capacités individuelles et sociales (spécialité comprenant plusieurs capacités) et la fiche RNCP (en renouvellement par la C3D) indique dans le code ROME : K1103- Développement personnel et bien être de la personne et K1207- Intervention socioéducative.
- En regard de ces différents éléments, il ne fait aucun doute que le métier d'art-thérapeute va faire l'objet d'une reconnaissance officielle de l'État dans les prochaines années. D'autant plus que les formations tendent vers une harmonisation des contenus et que la Fédération Française d'Art-thérapie (FFAT, www.ffat-federation.org), qui fait partie du groupement européen ECArTE - *European Consortium for Art Therapy Education* - travaille sur l'élaboration de critères communs au sein des formations en art-thérapie dispensées en France.
- De plus en plus de structures sanitaires, du judiciaire et du médico-social recrutent des art-thérapeutes (cf. exemples de fiches de poste en annexe).

III. Composante de rattachement : Faculté des sciences du sport

Composantes ou services associées : Faculté de médecine, maïeutique et sciences de la santé

Soulignons que les relations entre la Faculté de médecine et la faculté des Sciences du Sport s'inscrivent dans un partenariat fécond et datent de la création de cette dernière dans les années 1970 avec des activités d'enseignement et de recherche. Sur ce dernier point les enseignants-chercheurs en SVS de la Faculté des Sciences du Sport sont membres de l'Unité de Recherche 3072: "Mitochondrie, Stress Oxydant et Protection Musculaire" de l'Institut de Physiologie.

Ajoutons qu'il existe au niveau national depuis le 26 octobre 2012 une convention de partenariat entre la conférence des directeurs et doyens de STAPS (C3D) et la conférence des doyens de Faculté de médecine avec pour but « d'organiser l'activité physique pour la santé dans le domaine universitaire du soin et pour la recherche ». Les deux facultés strasbourgeoises ont été les premières en France à mettre en œuvre cette convention notamment par la création d'un module à la Faculté de médecine : « Application de l'activité physique à la santé ».

Dans le DU Art-Thérapie, les enseignants-chercheurs et praticiens hospitaliers de la Faculté de médecine, maïeutique et sciences de la santé interviendront entre autres dans les modules suivants : « Physiopathologie des maladies chroniques », « Fondements psychothérapeutiques et psychanalytiques », « Education Thérapeutique du patient » et « Ethique et déontologie ».

Pour terminer la co-participation des deux Facultés au « Diplôme d'Université d'Art-Thérapie, médiations artistiques et corporelles » s'inscrit dans une logique complémentaire d'expertise pluridisciplinaire et pluriprofessionnelles autour de la santé globale de publics vulnérables et, la mise en œuvre de thérapeutiques innovantes.

Universités partenaires

Les énumérer ici. Si le diplôme est construit en partenariat avec une ou des universités, préciser quelle université est porteuse du diplôme.
Merci de joindre la convention ou le projet de convention au dossier.

note : il s'agit ici de distinguer la coopération stable, voire fondatrice, et si possible institutionnalisée par une convention ou un projet de conventionnement, de la coopération ponctuelle.

Autres partenariats

Au fur et à mesure des mises en stage des partenariats seront signés avec différentes institutions des secteurs sanitaires, médico-sociaux et sociaux pour l'accueil des stagiaires.

Un premier engagement de partenariat de participation à l'enseignement et l'accueil de stagiaires a été effectué avec le Pôle Pôle Inter-hospitalier d'Addictologie Clinique de Haute Alsace / GHR Mulhouse et Sud-Alsace (cf. Lettre de soutien du directeur).

Raison sociale, adresse, responsable

Pôle Inter-hospitalier d'Addictologie Clinique de Haute Alsace

Chef de Pôle : Dr Hana Eid

Médecin Addictologue

GHR Mulhouse et Sud-Alsace

Centre Hospitalier de Pfastatt

Unité d'Hospitalisation à Temps Complet – UF 3131

Hôpital de Jour MCO – UF 3402

Hôpital de Jour SSR – UF 3403

Consultation Hospitalière d'Addictologie - Tabacologie - UF 3723

1 rue Henri Haeffely - 68120 PFASTATT

Tél : 03.89.52.82.54 - 03.89.52.80.31 / Fax : 03.89.55.72.43

IV. Responsable de la formation pour l'Université de Strasbourg

Prénom, Nom : Aggée Célestin LOMO MYAZHIOM

Grade : Maître de conférences HC, HDR en sociologie

CNU : 74^e / CNRS : sections 36 et 38

Adresse : Faculté des Sciences du sport, 14 rue René Descartes, 67084 Strasbourg Cedex

Téléphone : 03.68.85.64.51

Email : lomo@unistra.fr

NB. Une co-responsabilité pédagogique (pour les relations avec le monde professionnel) sera assurée par Alain DICHANT (art-thérapeute, consultant et essayiste), chargé de cours à la Faculté des Sciences du Sport et intervenant service de formation continue (https://sfc.unistra.fr/formations/handicap_-_accompagnement-des-professionnels-et-ou-de-la-personne-handicapee_-_art-therapie-et-therapies-a-mediation-artistique_-_1552/).

V. Conditions d'admission et public concerné

Mode de recrutement / sélection

Public visé : professionnels du médico-social, spécialistes de psychopédagogique ou du socio-éducatif professionnels médicaux et paramédicaux, spécialistes des activités artistiques, spécialistes des APAS, assistants des services sociaux, éducateurs spécialisés, éducateurs médico-sportifs, etc.

Niveau de recrutement : **Bac +4.** Pourront être étudiés, de manière exceptionnelle, les dossiers d'autres professionnels détenteurs d'un diplôme de niveau bac +3 dans les champs sanitaires, médico-social, médico-éducatif ou des APSA (activités physiques, sportives et artistiques) qui peuvent faire valoir une expérience significative dans le travail avec les personnes concernées par des pathologies chroniques, des inadaptations sociales, des handicaps.

Modalités de recrutement et conditions d'admission : transmission d'un dossier de candidature qui doit contenir : un curriculum vitae détaillé (faisant mention, notamment : du capital artistique, de l'expérience professionnelle, de la connaissance des publics porteurs de pathologies chroniques ou de handicaps, de la maîtrise des langues, des outils informatiques), les copies des diplômes et les relevés des notes obtenues au cours de l'année de licence/master 1, une demande écrite adressée au responsable du DU précisant les motivations et le projet professionnel du candidat.

Les dossiers de candidatures sont examinés par l'équipe pédagogique du DU entre les mois de mars et d'avril précédent la rentrée. L'admission est prononcée par la commission pédagogique du D.U. présidée par les responsables du DU suite à l'examen de la recevabilité du la réalisation d'un entretien individuel avec le/la candidat-e. Les résultats sont communiqués au plus tard début mai aux candidat(e)s¹.

Effectifs prévisionnels

Minimum : 12 participants / **Maximum :** 20 participants

VI. Modalités d'évaluation des étudiants

- Le régime d'évaluation : évaluation continue intégrale et vérification de l'assiduité aux enseignements. L'ensemble des UE sera évalué sous forme de contrôle continu intégral (3 épreuves minimum). Une alternance entre épreuves orales, écrites (ou sous forme de dossier) et pratiques sera privilégiée (cf. tableau ci-joint).
- Soutenance du rapport de stage : lors de la session unique de septembre devant un jury composé d'universitaires et de professionnels (durée moyenne 30 minutes).
- Les UE se compensent entre elles, sans note éliminatoire. Le DU est validé si la moyenne des UE le composant, affectées de leurs coefficients respectifs, est égale ou supérieure à 10/20.
- Le jury est composé des responsables des Unités d'enseignement (UE) du DU. L'ensemble des intervenants du DU peut être convié à y participer. Le jury d'examen siège une fois l'an au mois d'octobre.

¹ Exceptionnellement pour l'année 2021/2022 la faculté peut repousser l'ouverture en novembre 2021 (résultats septembre).

	Coeff	Module	Type	CM	TD	Travail personnel étudiant (TPE)	Evaluation
SEMESTRE 1							
Intitulé de l'UE 1 : Corps, santé, maladie et art thérapie Responsables : Aggée Lomo et Sabine Cornus Composante porteuse : APS	1	Module 1 : Santé, maladies et handicaps	Obligatoire	6	6 (FOAD)	20	Un dossier, un oral de 10 min.
		Module 2 : Corps, perception, motricité et médiations	Obligatoire	6	6	20	Un dossier, un oral de 10 min.
		Module 3 : Physiopathologie des maladies chroniques	Obligatoire	6	6	20	Un écrit, 2h
Intitulé de l'UE 2 : Connaissances des publics et des institutions Responsable : A. C. Lomo Myazhiom Composante porteuse : APS	1	Module 1 : Les institutions spécialisées	Obligatoire	6	6 (FOAD)	20	Un écrit, 2h
		Module 2 : Education Thérapeutique du patient	Obligatoire	6	6	20	Un dossier, un oral de 10 min.
		Module 3 : Ethique et déontologie	Obligatoire	6	6 (FOAD)	20	Un dossier, un oral de 10 min.
Intitulé de l'UE 3 : Psychologie, psychopathologie et art-thérapie Responsables : Aggée Lomo / Alain Dichant Composante porteuse : APS	1	Module 1 : Fondements psychothérapeutiques et psychanalytiques	Obligatoire	6	6	20	Un écrit, 2h
		Module 2 : Psychopathologie de l'acte créateur	Obligatoire	6	6	20	Un dossier, un oral de 10 min.
Intitulé de l'UE 4 : Modélisation et techniques : approches pratiques Responsables : Aggée Lomo / Alain Dichant / Nathalie Boudet Composante porteuse : APS	3	Module 1 : Epistémologie artistique et fondements de l'art thérapie	Obligatoire	6	6 (FOAD)	20	Dossier à rendre
		Module 2 : Pratiques / En séance d'art-thérapie : 3 choix					
		Module 2 a : Pratiques corporelles et activités physiques adaptées et santé (APSA-APAS)	Choix	12	10	30	Une note de pratique, un oral 10 min.
		Module 2 b : Arts Vivants	Choix	12	10 (FOAD)	30	Une note de pratique, un oral 10 min.
		Module 2 c : Arts visuels et numériques	Choix	12	10 (FOAD)	30	Une note de pratique, un oral 10 min.
		Module 2 d : Art environnemental et activités de plein air	Choix	12	10	30	Une note de pratique, un oral 10 min.
		Module 2 e : Ecriture thérapeutique	Choix	12	10 (FOAD)	30	Une note de pratique, un oral 10 min.

SEMESTRE 2							
Intitulé de l'UE : Stage professionnel Responsables : Aggée Lomo / Alain Dichant / Sabine Cornus	1	Module Professionalisation : méthodes et outils Tutorat de stage / Protocoles en art-thérapeutique et thérapies à médiation artistique et corporelles	Obligatoire	30			Un dossier, un oral de 10 min
Composante porteuse : APS	3	Module professionnel 2 : Stage Réalisation professionnel d'un stage minimum 300h Rédaction et soutenance d'un rapport de stage (60 à 80 pages)	Obligatoire	300			Validation du stage de 300 h et soutenance du rapport de stage Un rapport de stage, une soutenance (30 minutes)

VII. Équipe pédagogique

En application de l'article L613-2, al.2, la liste des enseignants intervenants dans les diplômes d'université doit être publiée sur le site internet de l'établissement.

Enseignants universitaires

Nom et grade des enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs		Section CNU (le cas échéant)	Composante ou établissement (si établissement extérieur)	Nombre d'heures assurées (HETD)	Enseignements dispensés
Nom	Grade				
ALEBOYEH Sahand	Contractuel		Faculté des Sciences du Sport	3	Santé, maladies et handicaps
ANDRES Emmanuel	PU-PH		Faculté de Médecine	6	Physiopathologie des maladies
BOUDET Nathalie	PRAG		Faculté des Sciences du Sport	28	Pratiques corporelles et activités physiques adaptées et santé (APSA-APAS)
Chabrier-Trinkler Iris	MCF		Faculté des Sciences du Sport	3	Fondements psychothérapeutiques et psychanalytiques
CHALMEL Loïc	PR		Université de Haute Alsace	3	Education Thérapeutique du patient
CORNET Philippe	PU-PH		Sorbonne Université, Paris	9	Education Thérapeutique du patient Ethique et déontologie
CORNUS Sabine	MCF		Faculté des Sciences du Sport	28	Corps, perception, motricité et médiations Stage et professionnalisation (méthodes et outils)
DOLLFUS Hélène	PU-PH		Faculté de Médecine	6	
FAVRET Fabrice	PR		Faculté des Sciences du Sport	3	Physiopathologie des maladies chroniques

LE BRETON David	PR		Faculté des Sciences Sociales	3	Corps, perception, motricité et médiations
LOMO MYAZHIOM Aggée Célestin	MCF HDR		Faculté des Sciences du Sport	28	Santé, maladies et handicaps Les institutions spécialisées Stage et professionnalisation (méthodes et outils)
RASSENEUR Laurence	MCF		Faculté des Sciences du Sport	3	Physiopathologie des maladies chroniques
SIBILIA Jean	PU-PH		Faculté de Médecine	12	Physiopathologie des maladies chroniques Ethique et déontologie
SOME Roger	PR		Faculté des Sciences Sociales	3	Epistémologie artistique et fondements de l'art thérapie
SORDET Christelle	MCU-PH		Faculté de Médecine	3	Education Thérapeutique du patient
VIDAILHET Pierre	PU-PH		Faculté de Médecine	9	Fondements psychothérapeutiques et psychanalytiques

Professionnels

Nom et fonction des professionnels	Entreprise ou organisme d'origine	Nombre d'heures assurées (HETD)	Enseignements dispensés
ANGELI Joëlle	Metteure en scène, professeur de théâtre	9	Arts Vivants
BAHOUKA Josette	Assistante Socio-Educative, Service Trait d'Union et Hôpitaux Universitaires de Strasbourg	3	Les institutions spécialisées
BRUCE Clarke	Artiste peintre, photographe	9	Arts visuels et numériques
CARDONER Sonia	Jeunesse Plein air Alsace (JPA) et APEIMC	3	Les institutions spécialisées
DICHANT Alain	Artiste, Art-thérapeute, essayiste	60	Psychopathologie de l'acte créateur Epistémologie artistique et fondements de l'art thérapie Médiations artistiques (art environnemental et écriture thérapeutique) Stage et professionnalisation (méthodes et outils)
DIEBOLD Daniel	Vice-Président Association pour les jeunes et adultes handicapés (APAJH, 67), ancien Directeur-adjoint pôle hébergement ADAPEI Paillons Blancs d'Alsace	3	Les institutions spécialisées Ethique et déontologie
DOLMEN Nathalie	Artiste plasticienne, Strasbourg	9	Arts visuels et numériques
EID Hanna	Médecin, chef du Pôle Inter-hospitalier d'Addictologie Clinique de Haute Alsace, Centre Hospitalier de PFASTATT	14	Fondements psychothérapeutiques et psychanalytiques Stage et professionnalisation (méthodes et outils)
LE LUDEC Bernard	Musicothérapeute certifié, Centre Arts et Etre (Lanester)	9	Arts Vivants
LEGENDRE Claire	Patiente-Expertise, Association Francophone pour Vaincre les Douleurs	3	Education Thérapeutique du patient

LOREA Patrick	Médecin-chirurgien et artiste sculpteur	6	Art environnemental et activités de plein air
MENON Brigitte	Infirmière DE et art-thérapeute certifiée, Établissement public de santé mentale Charcot (Lorient)	9	Arts visuels et numériques
MESSER Laurent	Médecin, Hôpital Louis Pasteur, Colmar	9	Physiopathologie des maladies Education Thérapeutique du patient
MIGNOT GANTE Pascale	Psychologue clinicienne, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg	9	Fondements psychothérapeutiques et psychanalytiques

VIII. Enseignements

Si le diplôme comporte des spécialités, parcours ou options, vous pouvez dupliquer le tableau suivant autant de fois que nécessaire, en indiquant les UE communes/mutualisées aux différents cursus, par le biais d'un code couleur par exemple. Dans tous les cas, faire figurer en bleu les enseignements qui sont mutualisés avec une autre formation, et indiquez qui porte le cours en question.

Attention, les crédits européens ne peuvent concerner que des diplômes habilités, accrédités ou octroyant le grade de licence ou master. Pour tous les autres, les crédits ne seront pas reconnus au niveau européen et devront faire l'objet d'une reconnaissance formelle par les partenaires éventuels, nationaux ou internationaux pour que l'étudiant puisse s'en prévaloir.

Intitulé de l'UE	Credits	Coef.	Compétences attendues	Matières	Cours magistral	Cours intégrés	Travaux dirigés	Travaux pratiques	Temps étudiant	Total (HETD)
UE 1 : Corps, santé, maladie et art thérapie		1	Approches en SHS et SVS de la santé, de la maladie et du handicap / Processus morbide et relation au patient / Acquisition et consolidation des connaissances sur les pathologies, les handicaps, l'art thérapie, les APSA et l'activité physique adaptée / Acquérir des éléments fondamentaux sur les fonctionnements perceptif, moteur et cognitif du sujet dans une motricité artistique comme de médiation.	Module 1 : Santé, maladies et handicaps Module 2 : Corps, perception, motricité et médiations Module 3 : Physiopathologie des maladies chroniques	18		18		60	45+60

UE 2 : Connaissance des publics et des institutions	1	Fondements épistémologiques, idéologiques et organisation des institutions (sanitaire, médico-social et social). Analyse des pratiques et des projets / Evaluation, diagnostic éducatif et accompagnement du patient	Module 1 : Les institutions spécialisées Module 2 : Education Thérapeutique du patient Module 3 : Ethique et déontologie	18		18		60	45+60
UE 3 : Psychologie, psychopathologie et art-thérapie	1	Acquisition des connaissances fondamentales sur les grandes approches psychothérapeutiques en lien avec l'art-thérapie Étude de la dynamique psychique déployée au cours de l'acte de création et des processus à l'œuvre dans l'acte de créer	Module 1 : Fondements psychothérapeutiques et psychanalytiques Module 2 : Psychopathologie de l'acte créateur	12		12		40	30+40
UE 4 : Modélisation et techniques : approches pratiques	3	Analyse critique des courants artistiques qui ont influé sur l'art-thérapie. / Acquisition des connaissances fondamentales sur les courants artistiques qui ont influencé la naissance et le développement de l'art-thérapie. / Maîtrise des notions fondamentales dans l'art – esthétique, expression des ressentis et des émotions, processus de création, contraintes artistiques / Acquisition des approches théorico-pratiques de différentes médiations artistiques utilisées en art-thérapie	Module 1 : Epistémologie artistique et fondements de l'art thérapie Module 2 a : Pratiques corporelles et activités physiques adaptées et santé (APSA-APAS) Module 2 b : Arts Vivants Module 2 c : Arts visuels et numériques Module 2 d : Art environnemental et activités de plein air Module 2 e : Ecriture thérapeutique	66		56		170	155+170
UE 5: Stage professionnel	4	Compétences sur les différentes utilisations des médiations artistiques sur leurs approches pratiques et cliniques / spécialisation Maîtrise de la conception et de la mise en œuvre de projet	Module 1 : Professionnalisation : méthodes et outils Module 2 : Stage professionnel			30		300	30+300

CM = cours magistraux
 CI = cours intégrés
 TD = travaux dirigés
 TP = travaux pratiques
 TE = travail étudiant hors cours, TD et TP

Total	114	134	630	305+630
-------	-----	-----	-----	----------------

Liste des UE disciplinaires enseignées en langue étrangère :

Si la formation inclut un stage pratique d'application, préciser la durée :

NB: *un stage ne peut être reconnu en formation initiale que dans le cadre d'une année comptant au moins 200h de cours devant les étudiants.*

IX. Dispositifs de suivi de la formation

- **Évaluation des formations :** préciser le dispositif – obligatoirement - mis en place. Pour appui : cf IDIP
- **Évaluation des enseignements :** préciser le dispositif mis en place. Pour appui, cf IDIP
- **Conseil de perfectionnement :** à mettre en place obligatoirement pour les diplômes nationaux. Pour appui, cf DES.
- **Autres dispositifs, le cas échéant :**

X. Budget prévisionnel (projet établi par le SFC sur la base de 14 stagiaires)

Pour les diplômes d'université, il est attendu chaque année de retourner à la DES, début avril, un bilan du fonctionnement, en termes d'effectifs, en termes qualitatif et en termes budgétaires, de la formation. A partir de ces éléments, une réflexion sur les perspectives de la formation est attendue : maintien, modification, évolution, suppression.

DU Art Thérapie

Nb de stagiaires	14	Nb de jours	35	305 HTD, 35 jours au SFC	
Tarif par stagiaire	3200				
I. RECETTES				DEBIT	CREDIT
Recettes de participation					44 800,00 €
			44 800,00 €		
II. DEPENSES					
Dépenses intervenants				18 499,91 €	
Vacances			18 499,91 €		
Taux	Nb heures	Charge	Cout		
CM ext	62,09	110,00	42,16	9 709,39	170 HCM (251 HTD)
CM fonct	62,09		5,00	0,00	
CM UDS	62,09	60,00	15,00	4 284,21	
TD ext	41,41	45,00	42,16	2 649,08	54 HTD = EAD (30 ext et 24 UDS)
TD fonctionnaire	41,41		5,00	0,00	30 HTD = stage (15 et 15)
TD UDS	41,41	39,00	15,00	1 857,24	
Responsabilité scientifique			- €		
		5%	0,00		
Factures de sous-traitance			- €		
		Attention si TVA intracommunautaire ajouter TVA			
Dépenses d'organisation				25 202,63 €	
Frais publicitaires			595,00 €		
Insertion catalogue et site web			545,00 €		
Insertion catalogue		545,00 €			
Ajustement		- €			
Publicité spécifique			50,00 €		
Envoi publicitaire		50,00 €			
Dépenses de fonctionnement			182,88 €		
Pochettes stagiaires			82,88 €		
5,92 €		82,88 €			
Photocopies			100,00 €		
100,00 €			100,00 €		
Factures			- €		
			- €		
Restauration			1 894,75 €		
Repas			228,75 €		
SFC	15,25 €	228,75 €	intervenants (stagiaires non compris)		
OU	9,00 €	- €			
Pauses café			1 666,00 €		
3,40 €		1 666,00 €			
Déplacements et hébergement des intervenants			3 000,00 €		
Train					
Avion					
Hôtel					
Droits d'inscription nationaux			3 402,00 €		
Droit d'inscription licence	170 €				
Droits d'inscription master	243 €		3 402,00 €		
Prélèvements			16 128,00 €		
Frais de gestion			16 128,00 €		
SFC	28%	12 544,00 €			
Unistra	8%	3 584,00 €			
			TOTAL	43 702,54 €	44 800,00 €
			SOLDE	1 097,46 €	3%

Financement à coût constant

VIA SFC : ne pas renseigner la rubrique. En effet, la gestion budgétaire et financière des actions de formation continue proposées par le SFC doit être conforme aux obligations du Code du travail et fait, à ce titre, l'objet d'une déclaration annuelle auprès des services de la DIRECCTE.

HORS SFC : détailler les modalités de financement de la formation, en tenant compte des heures accomplies dans le service des enseignants, les heures complémentaires éventuellement nécessaires au paiement des heures hors-service et des intervenants extérieurs, ainsi que du nombre de groupes d'étudiants.

Rappel : dans le cas des DU, les droits spécifiques minorés de 20% pour les frais de gestion, doivent pouvoir abonder les frais en question.

Si la création ou la modification implique la création d'heures d'enseignement, indiquer en parallèle les suppressions ou les financements ad hoc couvrant le surcoût ainsi demandé.

Si le financement repose, en partie ou totalement sur un partenaire extérieur, joindre la convention établie avec lui, ou le projet de convention.

Paramétrage des droits d'inscription

1. Droits de base du diplôme

LICENCE () ou MASTER (X) 243 € *Cocher ce qui convient en fonction du niveau de recrutement du diplôme*

2. Droits spécifiques

Décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme d'après les populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant de lignes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le prix de chaque module.

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion (Apogee, DS2001, facture, SFC...)
	3200	SFC

CAS EVENTUELS D'EXONERATION :

En tenir compte dans le budget prévisionnel et le bilan

ANNEXES

1. Lettres de soutien et de partenariat
2. Exemple offre d'emploi art-thérapeute
3. Budget élaboré par le SFC

ANNEXE 1 LETTRE DE PARTENARIAT DU DOYEN DE LA FACULTE DE MEDECINE

 **Fwd: Fwd: Appui pour la création d'un DU architecture "Art thérapie et thérapies à médiation artistiques et corporelles"** 5 Novembre 2020 11:28

Expéditeur : [SIBILIA Jean](#)
À : [LOMO-MYAZHIOM Aggee Celestin \(APS\)](#)
Cc: [DERUELLE Philippe](#) | [s bitsch](#) | [MOULIN Bruno, 01D17](#)

[Architecture gé...octobre 2020.docx \(28,7 ko\) Aperçu | Télécharger | Supprimer](#)
[ATT0001.htm \(225 R\) Aperçu | Télécharger | Supprimer](#)
[Lettre d'intent...0 octobre 2020.docx \(72 ko\) Aperçu | Télécharger | Supprimer](#)
[ATT0002.htm \(178 R\) Aperçu | Télécharger | Supprimer](#)

[Télécharger toutes les pièces jointes](#)
[Retirer toutes les pièces jointes](#)

Mon cher Ami,

C'est avec plaisir que nous pourrons collaborer. C'est une excellente occasion de développer des liens entre nos composantes.

Je vous propose de rediscuter des besoins pédagogiques

- thème
- nb d'heures
- enseignants

Avec ma sincère amitié,

--

Jean SIBILIA
Administrateur provisoire

Tél : +33 (0)3 68 85 34 98

Chat

⋮

ANNEXE 2 : LETTRE DE PARTENARIAT ET DE SOUTIEN POLE ADDICTOLOGIE



Pfastatt, le 13 Mars 2020

POLE D'ADDICTOLOGIE CLINIQUE

Unité d'Hospitalisation à Temps Complet – UF 3131
Hôpital de Jour MCO – UF 3402
Hôpital de Jour SSR – UF 3403
Consultation Hospitalière d'Addictologie - Tabacologie - UF 3723

Chef de Pôle
Dr H. Eid
Médecin Addictologue
Tél : 03.89.52.82.54 - 03.89.52.80.31
Fax : 03.89.55.72.43
secretariat.addictologie@ch-pfastatt.fr

L'addiction se caractérise par l'impossibilité à contrôler ou moduler un comportement qui vise à atténuer une sensation de malaise, et la poursuite de ce comportement en dépit de la connaissance de ses conséquences négatives.

Divers traits de personnalités peuvent être associés à la problématique addictive tel que l'impulsivité, le faible estime de soi et l'auto-dépréciation, la difficulté à gérer ses émotions, la relation à autrui, ou le temps long...

A travers l'art-thérapie, l'art est utilisé comme un processeur afin d'aider ces personnes à retrouver confiance, affirmation et estime d'elles-mêmes, et ce en exploitant leur potentiel artistique à une fin thérapeutique.

Le but de l'art-thérapeute va être de réintroduire des repères basés sur la personnalité du patient qui vont pouvoir l'aider à :

- restaurer l'estime de lui-même.
- prendre confiance en lui et affirmer ses choix et ses goûts.
- restaurer son image narcissique à travers ses productions.
- exprimer des émotions par un moyen non verbal, et l'aider dans la gestion de ses émotions.
- rééduquer ses capacités relationnelles.
- pouvoir réintroduire une notion de plaisir autre.

L'art-thérapie fait partie intégrante de la prise en soins médico-psycho-sociale en addictologie, dans une dimension d'accompagnement, de restauration narcissique et de réhabilitation.

Le Pôle Inter-hospitalier d'Addictologie Clinique de Haute Alsace, avec le Centre Hospitalier de Pfastatt et le GHR de Mulhouse et Sud Alsace, appuie la démarche qui vise à mettre en place un enseignement de l'art-thérapie sous forme de DU, en s'associant à l'enseignement et en se positionnant comme lieu d'accueil de formation pratique et lieu de stage.

Monsieur le Docteur Hanna EID
Médecin Addictologue
Directeur Médical
Pôle Interhospitalier d'Addictologie Clinique de Haute Alsace
Centre Hospitalier de PFASTATT
GHR Mulhouse et Sud-Alsace

Exemple 1.

<https://candidat.pole-emploi.fr/offres/recherche/detail/110RNWZ>

XI. Art thérapeute (H/F)

03 - MOULINS - [Localiser avec Mappy](#)

Actualisé le 15 mars 2021 - offre n° 110RNWZ

Le Centre Hospitalier de Moulins-Yzeure recrute un(e) Art thérapeute pour rejoindre ses équipes. Vos missions : - exploiter le pouvoir et les effets de l'Art (sur prescription médicale) - concevoir et adapter l'activité artistique pour accompagner les personnes pénalisées dans leur intégrité physique, psychique et/ou sociale - participer à la restauration de leur qualité existentielle, autonomie et socialisation - respecter les conditions des professions paramédicales - réaliser des séances individuelles avec les patients (en collaboration avec l'équipe de soins) Vous appréciez travailler en équipe, et votre capacité d'adaptation est reconnue. Vous respectez le secret professionnel, et savez rendre compte sur les séances réalisées avec les patients. Poste à pourvoir dès que possible, à temps plein (7h/jour) Formation : Diplôme paramédical + formation en art thérapie Maîtrise des activités thérapeutiques artistiques (musique, peinture, théâtre, etc.)

Type de contrat

Contrat	à	durée	déterminée	-	6	Mois
Contrat travail						

Durée du travail

35H Horaires normaux

Salaire

- Salaire : Selon Convention Collective

1. Profil souhaité

a) Expérience

- Débutant accepté
- Cerner l'environnement familial, social de la personne et identifier la nature des difficultés (troubles fonctionnels, de la personnalité, de l'apprentissage) Cette compétence est indispensable
- Déterminer le besoin en accompagnement psychologique, arrêter les modalités avec la personne ou l'orienter vers un médecin, service social, personnel paramédical Cette compétence est indispensable
- Accompagner la personne, suivre l'avancement du travail psychologique (points de vigilance, axes de progrès) et proposer des ajustements Cette compétence est indispensable
- Actualiser la documentation professionnelle et réglementaire
- Participer à des groupes de travail Cette compétence est indispensable

c) Savoir-être professionnels

- Capacité d'adaptation
- Travail en équipe
- Sens de la communication

d) Formation

- Bac+3, Bac+4 ou équivalents art - DU Art thérapie Cette formation est indispensable

2. Informations complémentaires

- Qualification : Technicien

- Secteur d'activité : Activités hospitalières

3. Entreprise

a) HOPITAL

1000 à 1999 salariés

Exemple 2 :

Recrutement Art-thérapeute H/F Unité HSSE

Fondation Santé des Etudiants de France

Neufmoutiers-en-Brie (+ 1 autre)

Etablissement : CMPA, 19 rue du Docteur LARDANCHET 77610 Neufmoutiers en Brie

Contrat à durée indéterminée 0,8 ETP

La Fondation Santé des Etudiants de France, reconnue d'utilité publique gère 25 établissements sanitaires et médico-sociaux, soit plus de 1.700 lits et places sur l'ensemble du territoire pour un budget de plus de 175 M€ et un effectif de 2.500 salariés. Grâce à un partenariat historique avec l'Education nationale permettant l'affectation de 320 équivalents temps plein, la Fondation propose une prise en charge soins-études-insertion pour les patients de 12 à 25 ans, qu'elle accueille principalement en psychiatrie et en soins de suite et de réadaptation.

Le poste est à pourvoir au Centre Médical et Pédagogique pour Adolescents (CMPA) de NEUFMOUTIERS-EN-BRIE, établissement sanitaire de 188 lits et places qui accueille des adolescents de 11 à 25 ans dans le cadre d'un double projet soins-études. L'établissement est situé à 40 minutes de Paris (ligne P du transilien ou RER E jusqu'à la gare de Tournan en Brie, puis navettes assurées par l'établissement).

Présentation du service :

L'unité d'hospitalisation de semaine du service de Psychiatrie Soins-Etudes (HSSE) a une capacité d'accueil de 30 lits pour des patients d'âge moyen de 15 ans. Elle accueille des adolescents (14 à 20 ans) présentant des troubles psychiatriques variés, ayant généralement un retentissement sur la scolarité (troubles anxieux sévères, troubles de l'humeur, troubles graves de la personnalité, troubles envahissants du développement, troubles psychotiques...), pour une prise en charge institutionnelle associant étroitement projet de soins et projet scolaire (cursus scolaire validant de la 4ème à la terminale). L'équipe soignante pluriprofessionnelle s'appuie sur des courants théoriques divers et complémentaires (psychothérapie institutionnelle, psychanalyse, psychologie du développement, thérapies cognitives et comportementales) et bénéficie d'une supervision mensuelle.

Les missions principales :

- Thérapies à médiations artistiques auprès des patients, en individuel ou en petit groupe, possibilité de co-animation d'ateliers avec d'autres membres de l'équipe
- Participation à l'évaluation clinique initiale à travers les outils d'art-thérapie
- Elaboration clinique et théorique en réunion de synthèse hebdomadaire
- Définition d'objectifs de thérapie par la médiation artistique en lien avec les objectifs de soins globaux
- Etayage des processus de changement de l'adolescent

Qualifications

Titre d'art-thérapeute avec une expérience significative dans le domaine (pratique d'ateliers de médiation artistique, dans le domaine du théâtre, de la danse, de la musique, ou des arts plastiques...),

vous faites preuve de réelles facultés d'écoute et de communication. Expérience en psychiatrie de l'adolescent et en institution souhaitée.

Rémunération :

Rémunération selon CCN 51 (reprise d'ancienneté + prime décentralisée 5%)

Candidatures (LM + CV) : Mme MAGNE Julie, Assistante RH : julie.magne@fsef.net

19 rue du Docteur LARDANCHET 77610 Neufmoutiers en Brie - Téléphone : 01.64.42.46.46

Référence : **Art-thérapeute H/F Unité HSSE**

Dernière mise à jour : **20/05/2020**

DU Art Thérapie

Nb de stagiaires	14	Nb de jours	35	305 HTD, 35 jours au SFC	
Tarif par stagiaire	3200				
I. RECETTES				DEBIT	CREDIT
Recettes de participation					44 800,00 €
			44 800,00 €		
II. DEPENSES					
Dépenses intervenants				18 499,91 €	
Vacances			18 499,91 €		
Taux	Nb heures	Charge	Cout		
CM ext	62,09	110,00	42,16	9 709,39	170 HCM (251 HTD)
CM fonct	62,09		5,00	0,00	
CM UDS	62,09	60,00	15,00	4 284,21	
TD ext	41,41	45,00	42,16	2 649,08	54 HTD = EAD (30 ext et 24 UDS)
TD fonctionnaire	41,41		5,00	0,00	
TD UDS	41,41	39,00	15,00	1 857,24	30 HTD = stage (15 et 15)
Responsabilité scientifique			- €		
		5%	0,00		
Factures de sous-traitance			- €		
		Attention si TVA intracommunautaire ajouter TVA			
Dépenses d'organisation				25 202,63 €	
Frais publicitaires			595,00 €		
Insertion catalogue et site web			545,00 €		
Insertion catalogue		545,00 €			
Ajustement		- €			
Publicité spécifique			50,00 €		
Envoi publicitaire		50,00 €			
Dépenses de fonctionnement			182,88 €		
Pochettes stagiaires			82,88 €		
	5,92 €	82,88 €			
Photocopies			100,00 €		
		100,00 €			
Factures			- €		
Restauration			1 894,75 €		
Repas			228,75 €		
	SFC	15,25 €	228,75 €	intervenants (stagiaires non compris)	
	OU	Autre	9,00 €	- €	
Pauses café			1 666,00 €		
		3,40 €	1 666,00 €		
Déplacements et hébergement des intervenants			3 000,00 €		
Train					
Avion					
Hôtel					
Droits d'inscription nationaux			3 402,00 €		
	Droit d'inscription licence	170 €			
	Droits d'inscription master	243 €	3 402,00 €		
Prélèvements			16 128,00 €		
Frais de gestion			16 128,00 €		
	SFC	28%	12 544,00 €		
	Unistra	8%	3 584,00 €		
				TOTAL	43 702,54 €
				SOLDE	1 097,46 €
					3%